

## MIROVA FUNDS

*Société d'investissement à capital variable*

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 148 004

(la « **SICAV** »)

### AVIS AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en notre qualité d'administrateurs du conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** »), laquelle est gérée par Natixis Investment Managers International<sup>1</sup> (la « **Société de gestion** »), une société de gestion qui appartient au Groupe BPCE.

Le Conseil a décidé d'apporter les principales modifications suivantes au prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »). Les modifications décrites dans l'**Annexe** entreront en vigueur le 15 avril 2022, à l'exception de la modification relative à la méthodologie de la commission de performance qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur (les « **DICI** »), le Prospectus, les statuts de la SICAV et les rapports les plus récents, qui décrivent dans le détail les caractéristiques de la SICAV, peuvent être obtenus sans frais :

- Au siège social de la Société de gestion :

Natixis Investment Managers International  
43, avenue Pierre Mendès France  
75013 PARIS, FRANCE

Ces documents vous seront envoyés dans un délai d'une semaine suivant la réception d'une demande écrite.

- Ou auprès de l'agent centralisateur CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, 75013 Paris, France.
- Ou sur le site Internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

Luxembourg, 7 avril 2022

Le Conseil

---

<sup>1</sup> Natixis Investment Managers International est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

**Annexe**

**1. Création d'un nouveau compartiment d'actions**

Le Conseil a décidé de créer un nouveau Compartiment d'actions dénommé Mirova US Sustainable Equity Fund\*.

*\*Ce compartiment n'est pas enregistré en France.*

**2. Création d'une nouvelle catégorie de classes d'actions au sein du Mirova Global Sustainable Equity Fund**

Afin de soutenir le développement commercial du Mirova Global Sustainable Equity Fund, le Conseil a décidé de créer une nouvelle catégorie de classes d'actions, intitulée P NPF\*\*, qui sont réservées aux investisseurs dont les souscriptions, d'une part, sont soumises aux Singapore Central Provident Fund (Investment Schemes) Regulations (règles du Fonds central de prévoyance de Singapour sur les régimes d'investissement – « Règles CPFIS »), telles que ponctuellement modifiées par le Conseil d'administration du Singapore Central Provident Fund (le « Conseil d'administration du CPF ») et, d'autre part, sont effectuées avec des cotisations du CPF. Ces catégories d'actions sont conçues pour respecter les éventuelles restrictions ponctuellement émises par le Conseil d'administration du CPF, conformément aux Règles CPFIS applicables. Toutefois, la Société de gestion se réserve le droit de désigner d'autres types d'investisseurs autorisés à souscrire ces catégories d'actions, selon les exigences et/ou les autorisations ponctuelles des lois, règles et règlements en vigueur.

La nouvelle catégorie de classe d'actions P NPF\*\* possède les caractéristiques suivantes :

Catégorie de Classes d'Actions	Frais de Gestion	Frais d'Administration	Frais globaux	Commission de souscription maximale	Commission de rachat maximale	Montant d'investissement initial minimum	Montant de participation minimale
P NPF**	1,50 % p.a.	0,20 % p.a.	1,70 % p.a.	Néant	Néant	Néant	Néant

Il n'y a pas de commission de performance.

*\*\*Cette classe d'action n'est pas enregistrée en France.*

**3. Création d'un nouveau type de politique de couverture de change dans la SICAV**

Afin de soutenir le développement commercial du Mirova Global Sustainable Equity Fund, le Conseil a décidé de créer un nouveau type de politique de couverture du risque de change, à savoir la couverture en BRL.

Les Catégories d'Actions couvertes en BRL sont destinées aux structures maître-nourricier établies au Brésil uniquement. Un fonds nourricier est un organisme de placement collectif qui investit la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs dans un autre fonds unique (parfois désigné sous le nom de fonds maître). Les Catégories d'Actions couvertes en BRL sont disponibles à la discrétion de la Société de Gestion. Les Catégories d'Actions couvertes en BRL visent à fournir aux investisseurs une exposition de change au BRL sans avoir recours à une catégorie d'actions couverte libellée en BRL (c.-à-d., en raison de restrictions de change sur le BRL). La devise d'une Catégorie d'Actions couverte en BRL sera la devise de la Catégorie d'Actions concernée. L'exposition de change au BRL sera construite par conversion en BRL de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie d'Actions couverte en BRL, et ce via des instruments financiers dérivés (dont des contrats à terme non livrables). La valeur nette d'inventaire de cette Catégorie d'Actions couverte en BRL restera libellée dans la devise de la Catégorie d'Actions

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

concernée (et la valeur nette d'inventaire par action sera calculée dans cette devise). Cependant, en raison de l'exposition supplémentaire aux instruments financiers dérivés, cette valeur nette d'inventaire devrait fluctuer dans l'axe de variation du taux de change entre le BRL et la devise de cette catégorie d'actions. Cette variation se reflètera dans la performance de la Catégorie d'Actions couverte en BRL concernée et, par conséquent, la performance de cette Catégorie d'Actions couverte en BRL peut considérablement différer de la performance des autres Catégories d'Actions du Compartiment concerné.

Les Catégories d'Actions couvertes en BRL sont identifiées par l'ajout des lettres « (H-BRL) » après le nom de la catégorie d'actions, par ex. « I(H-BRL)/A(USD)\*\* ».

*\*\*Cette classe d'action n'est pas enregistrée en France.*

#### **4. Création d'une nouvelle catégorie de classes d'actions dans la SICAV**

Le Conseil a décidé de lancer **une nouvelle catégorie de classes d'actions**, intitulée « EI\*\* », au sein de la SICAV Mirova Funds, qui sera disponible dans le nouveau Compartiment Mirova US Sustainable Equity Fund\*.

Les Actions de catégorie EI\*\* s'adressent aux investisseurs (i) possédant le statut d'investisseurs institutionnels (au sens de l'article 174 de la Loi de 2010) ou celui de Contreparties éligibles (telles que définies dans la directive MiFID) et (ii) pouvant être tenus de se conformer aux restrictions concernant le paiement des commissions imposées par la directive MiFID. Les Actions de catégorie EI\*\* sont réservées aux premiers investisseurs du Compartiment et ne pourront plus faire l'objet de nouvelles souscriptions et conversions à la suite de certains événements définis par la Société de gestion, par exemple, sans s'y limiter : (i) la fin d'une période déterminée ou (ii) une souscription de niveau maximal dans la Catégorie d'Actions concernée.

*\*Ce compartiment n'est pas enregistré en France.*

*\*\*Cette classe d'action n'est pas enregistrée en France.*

#### **5. Clarification de l'objectif d'investissement du Mirova Europe Sustainable Equity Fund**

Le Conseil a décidé de légèrement ajuster les informations publiées relatives à l'univers géographique du Mirova Europe Sustainable Equity Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement décrit dans le Prospectus, afin de l'aligner sur sa stratégie d'investissement, comme suit :

*« Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées en bourse en Europe, tout en alliant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'Indice MSCI Europe Net Dividends Reinvested sur la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans. »*

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

#### **6. Clarification de l'objectif d'investissement du Mirova Euro Sustainable Equity Fund**

Le Conseil a décidé de légèrement ajuster les informations publiées relatives à l'univers géographique du Mirova Euro Sustainable Equity Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement décrit dans le Prospectus, afin de l'aligner sur sa stratégie d'investissement, comme suit :

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

*« Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées sur des bourses de la zone euro, tout en alliant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'Indice MSCI EMU Net Dividends Reinvested sur la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans. »*

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

**7. Clarification de l'objectif d'investissement du Mirova Europe Environmental Equity Fund**

Le Conseil a décidé de légèrement ajuster les informations publiées relatives à l'univers géographique du Mirova Europe Environmental Equity Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement décrit dans le Prospectus, afin de l'aligner sur sa stratégie d'investissement, comme suit :

*« Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées en bourse en Europe, tout en alliant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'Indice MSCI Europe Net Dividends Reinvested sur la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans. »*

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

**8. Clarification de l'objectif d'investissement du Mirova Europe Climate Ambition Equity Fund**

Le Conseil a décidé de légèrement ajuster les informations publiées relatives à l'univers géographique du Mirova Europe Climate Ambition Equity Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement décrit dans le Prospectus, afin de l'aligner sur sa stratégie d'investissement, comme suit :

*« Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées en bourse en Europe, tout en alliant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'Indice MSCI Europe Net Dividends Reinvested sur la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans. »*

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

**9. Clarification de l'objectif d'investissement du Mirova US Climate Ambition Equity Fund**

Le Conseil a décidé de légèrement ajuster les informations publiées relatives à l'univers géographique du Mirova US Climate Ambition Equity Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement décrit dans le Prospectus, afin de l'aligner sur sa stratégie d'investissement, comme suit :

*« Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées en bourse aux États-Unis, tout en alliant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'Indice S&P 500 Net Dividends Reinvested sur la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans. »*

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

**10. Modifications applicables au Mirova Global Green Bond Fund**

10.1 Le Conseil a décidé de légèrement ajuster l'univers du Mirova Global Green Bond Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement, comme suit :

*« L'objectif d'investissement du Mirova Global Green Bond Fund (le « Compartiment ») est d'investir dans des obligations qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne porte pas atteinte de manière significative à l'un quelconque des objectifs durables définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance.*

*Le Compartiment investira principalement dans des obligations émises dans le monde entier, dont des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ainsi que des obligations sociales, tout en incluant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG »), en vue de surperformer l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond (couvert en EUR) sur la période minimale d'investissement recommandée de 3 ans. »*

La section « Indice de référence » a été mise à jour en conséquence et précise que l'Indice de référence du Compartiment est l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond couvert en euros, coupons calculés inclus et basés sur le cours de clôture.

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

10.2 Le Conseil a examiné la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives aux actifs nets du Compartiment investis dans les obligations sociales, comme suit :

*« Le Compartiment investit principalement dans des obligations émises dans le monde entier et notées « Investment Grade »<sup>2</sup>, et au moins 75 % de son actif net est investi en obligations vertes, en obligations vertes et sociales ainsi qu'en obligations sociales émises par des entreprises, des banques, des organismes supranationaux, des banques de développement, des agences, des régions et des États. »*

Dans ce contexte, le Prospectus précise également que le Compartiment investit dans des obligations émises dans le monde entier et, par exemple, dans des obligations sécurisées cotées et dans d'autres obligations garanties considérées comme des obligations vertes ou des obligations vertes et sociales ou sociales par le Gestionnaire Financier par Délégation.

Les stratégies d'investissement (telles que l'univers géographique) du Compartiment restent inchangées.

10.3 Le Conseil a décidé de modifier la date de règlement du Compartiment, la faisant passer de J+3 à J+2.

**11. Modifications applicables au Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund**

11.1 Le Conseil a décidé de légèrement ajuster l'univers du Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement et d'augmenter la période minimale d'investissement recommandée du Compartiment, comme suit :

---

<sup>2</sup> « Notation minimale BBB- de la part de Standard & Poor's ou Baa3 de Moody's ou une notation équivalente.

La notation applicable est la notation minimale selon S&P ou Moody's. La notation considérée sera la notation de l'émission. Si la notation de l'émission n'est pas disponible, la notation de l'émetteur sera appliquée. »

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

*« L'objectif d'investissement du Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund (le « Compartiment ») est d'investir dans des obligations qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne porte pas atteinte de manière significative à l'un quelconque des objectifs durables définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance. »*

*Le Compartiment investira principalement dans des obligations, dont des obligations libellées en euro, des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ainsi que des obligations sociales, émises par des émetteurs privés et publics, tout en incluant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG »), en vue de surperformer l'Indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM (couvert en EUR) sur la période minimale d'investissement recommandée de 3 ans. »*

11.2 Le Conseil a examiné la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à la partie des actifs nets du Compartiment investie dans les obligations notées « Investment Grade » et relatives aux investissements dans les obligations sociales, comme suit :

*« Le Compartiment investit principalement dans des obligations notées « Investment Grade »<sup>3</sup> et au moins 70 % de son actif net est investi en titres de créance libellés en euro, dont des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ainsi que des obligations sociales émises par des entreprises, des gouvernements souverains et des agences gouvernementales. »*

Dans ce contexte, le prospectus précise également que le Compartiment investit, par exemple, dans des obligations sécurisées cotées et dans d'autres obligations garanties considérées comme des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ou sociales par le Gestionnaire Financier par Délégation.

11.3 Le Conseil a décidé de modifier le montant d'investissement initial minimum et le montant de participation minimale de la catégorie d'actions SI\*\* du Compartiment, passant de 30 000 000 d'euros à 10 000 000 d'euros.

*\*\*Cette classe d'action n'est pas enregistrée en France.*

## **12. Modifications applicables au Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund**

12.1 Le Conseil a décidé de légèrement ajuster l'univers du Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund (le « **Compartiment** ») dans le cadre de son objectif d'investissement, comme suit :

*« L'objectif d'investissement du Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund (le « Compartiment ») est d'investir dans des obligations qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne porte pas atteinte de manière significative à l'un quelconque des objectifs durables définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance. »*

---

<sup>3</sup> « Notation minimale BBB- de la part de Standard & Poor's ou Baa3 de Moody's ou une notation équivalente.

La notation applicable est la notation minimale selon S&P ou Moody's. La notation considérée sera la notation de l'émission. Si la notation de l'émission n'est pas disponible, la notation de l'émetteur sera appliquée. »

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

*Le Compartiment investira principalement dans des obligations, dont des obligations libellées en euro, des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ainsi que des obligations sociales, émises par des entreprises, tout en incluant systématiquement des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG »), en vue de surperformer l'Indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate (couvert en EUR) sur la période minimale d'investissement recommandée de 3 ans. »*

- 12.2 Le Conseil a examiné la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à la partie des actifs nets du Compartiment investie dans les obligations notées « Investment Grade » et relatives aux investissements dans les obligations sociales, comme suit :

*« Le Compartiment investit principalement dans des obligations notées « Investment Grade »<sup>4</sup> et au moins 70 % de son actif net est investi en titres de créance libellés en euro, dont des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ainsi que des obligations sociales, émises par des entreprises. »*

Dans ce contexte, le Prospectus précise également que le Compartiment investit, par exemple, dans des obligations sécurisées cotées et dans d'autres obligations garanties considérées comme des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ou sociales par le Gestionnaire Financier par Délégation.

- 12.3 À des fins de clarté, le Conseil a décidé de préciser que le Compartiment peut investir dans des obligations émises par des émetteurs supranationaux, des gouvernements souverains et des agences gouvernementales, comme suit :

*« Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des obligations émises par des organisations supranationales, des gouvernements souverains et des agences gouvernementales. »*

- 12.4 Le Conseil a décidé de modifier le montant d'investissement initial minimum et le montant de participation minimale de la catégorie d'actions SI\*\* du Compartiment, passant de 30 000 000 d'euros à 10 000 000 d'euros.

*\*\*Cette classe d'action n'est pas enregistrée en France.*

### **13. Modification de la section « Généralités » du prospectus concernant les frais de recherche**

Le Conseil a décidé de mettre à jour le paragraphe « Rétrocession des courtages », renommé « Frais de recherche », de la section « Informations générales » du prospectus conformément à la Directive sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE comme suit :

*« La Société de gestion ou le Gestionnaire Financier par Délégation (le cas échéant) peut avoir recours à des services de recherche externes comme prévu dans la Directive 2014/65/UE et conformément aux règles/règlements applicables concernant la définition des critères de la recherche et des avantages non monétaires mineurs, ainsi qu'à la politique interne de la Société de gestion ou du Gestionnaire Financier par Délégation publiés sur leur site Web. Si la Société de gestion ou le Gestionnaire Financier par Délégation (le cas échéant) a recours à des services de recherche, il ou elle répercutera ces frais de recherche au Compartiment pertinent.*

---

<sup>4</sup> « Notation minimale BBB- de la part de Standard & Poor's ou Baa3 de Moody's ou une notation équivalente.

*La notation applicable est la notation minimale selon S&P ou Moody's. La notation considérée sera la notation de l'émission. Si la notation de l'émission n'est pas disponible, la notation de l'émetteur sera appliquée. »*

**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

Les frais de recherche payés par les Compartiments sont basés sur un budget de recherche déterminé par le Gestionnaire Financier par Délégation, en tenant compte du montant de la recherche nécessaire à la gestion des Compartiments. Ces frais font l'objet d'un examen et d'un suivi réguliers. Les informations concernant ces frais seront déclarées dans les états financiers de la SICAV. »

À des fins de clarté, la section intitulée « Frais et charges » a été mise à jour comme suit :  
« Un Compartiment peut également imputer à son actif les commissions de recherche décrites dans le chapitre "Informations générales" qui peut être utilisé par la Société de gestion ou le Gestionnaire Financier par Délégation (le cas échéant). »

**14. Création de la catégorie de classes d'actions suivante dans les compartiments Mirova Euro Sustainable Equity Fund et Mirova Europe Environmental Equity Fund avec les caractéristiques suivantes :**

Catégorie de Classes d'Actions	Frais de Gestion	Frais d'Administration	Frais globaux	Commission de souscription maximale	Commission de rachat maximale	Montant d'investissement initial minimum	Montant de participation minimale
SI**	0,70 % p.a.	0,10 % p.a.	0,80 % p.a.	Néant	Néant	10 000 000 €	10 000 000 €

Une commission de performance s'applique aux catégories d'actions SI\*\*, comme décrit plus en détail dans le Prospectus.

*\*\*Cette classe d'action n'est pas enregistrée en France.*

**15. Autres modifications**

- Le paragraphe de l'objectif d'investissement relatif à l'Indice de référence de certains compartiments de la SICAV a été modifié afin de clarifier la manière dont l'Indice de référence concerné est référencé.
- Le prospectus indique que les administrateurs de l'indice de référence Bloomberg et MSCI Limited et leur indice utilisé comme indice de référence de certains Compartiments ne sont pas répertoriés dans les registres tenus par l'ESMA.
- Le prospectus a été mis à jour afin d'inclure de nouvelles informations et de s'assurer de la conformité au Règlement (UE) 2020/852 (le **Règlement européen sur la taxonomie**).
- Le paragraphe « *Recours aux instruments dérivés ou à d'autres instruments et techniques d'investissement* » figurant dans la politique d'investissement des compartiments suivants incluse dans le Prospectus a été modifié afin de clarifier davantage l'utilisation des opérations de prêt de titres et des opérations de mise en pension suite à la FAQ de la CSSF « *Recours aux opérations de financement sur titres par les OPCVM* » :
  - Mirova Global Green Bond Fund ;
  - Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund ; et
  - Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund.
- Le paragraphe « *Recours aux instruments dérivés ou à d'autres instruments et techniques d'investissement* » figurant dans la politique d'investissement du Mirova Europe Sustainable Economy Fund dans le Prospectus a été modifié pour préciser que le Compartiment ne



**MIROVA FUNDS**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg**  
**Grand-Duché de Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

conclura pas d'opérations de prêt et d'emprunt de titres, ni de contrats de prise et de mise en pension de titres.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et afin de s'assurer de la conformité aux Directives de l'ESMA sur les commissions de performance au sein des OPCVM et à certains types de fonds alternatifs, la méthodologie de la commission de performance des compartiments concernés a été modifiée.
- Les chapitres « Restrictions d'investissement », « Frais et charges », « Recours aux instruments dérivés, techniques d'investissement et de couverture spéciales », « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » et « Principaux risques » du Prospectus ont été mis à jour pour refléter les réglementations applicables, y compris les Questions/Réponses de la CSSF relatives aux « Recours aux opérations de financement sur titres par les OPCVM ».
- Dans le chapitre « Principaux risques », le risque de crédit a également été modifié pour préciser que la Société de gestion ou, le cas échéant, le Gestionnaire Financier par Délégation s'appuie sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe et sa propre méthodologie.
- Le prospectus a été mis à jour pour indiquer le nouveau capital d'entreprise de la Société de gestion et de Natixis TradEx Solutions ainsi qu'une nouvelle description de la Société de gestion, des Gestionnaires Financiers par Délégation MIROVA et MIROVA US LLC. La mise à jour du prospectus indique que Mirova (en sa qualité de membre du Conseil d'administration de la SICAV), est représentée par Tara Hans, responsable des opérations au Luxembourg de MIROVA Luxembourg SAS.
- Le prospectus inclut la nouvelle composition du Conseil d'administration de la Société de gestion et en particulier le fait que (i) Joseph Pinto a été nommé administrateur de la Société de gestion, (ii) Natixis Investment Managers est représentée par Christophe Lanne, (iii) Natixis Investment Managers UK et Natixis Investment Managers S.A. ne font plus partie du conseil d'administration de la Société de gestion et (iv) Natixis Investment Managers Participations 1 est désormais représentée par Jérôme Urvoy.

Les modifications susmentionnées constituent les principaux changements apportés au Prospectus même si d'autres modifications ont été effectuées principalement à des fins de mise en ordre et de cohérence.

\*\*\*\*